Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260427-2026_045-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 15/04/2026

Date de la convocation
10/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an 2026, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, Mme HASCOET Marie, M. SORRE Bertrand.

Excusés avec procuration : Mme POULAIN Justine donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques. M. BROSSAIS donne pouvoir à M. SINOQUET Vincent.

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-045

Objet de la délibération : FINANCES : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGETAIRE - BUDGET ANNEXE BATIMENTS LOCATIFS

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation du Comité l'affectation du résultat de L'exercice budgétaire 2025, conformément aux présentations du CFU.

Par délibération du 15/04/2026, le conseil municipal a validé le compte financier unique de l'exercice 2025.

Sachant que l'excédent de fonctionnement représente 40 497.85 €, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement reporté (002) : 30 497.85 €
Affectation au compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé : 10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

c/002 : 30 497.85€
c/1068 : 10 000 €

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)